



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—
Collégiale Saint-Just

Numéro 132 – Décembre 2020 – 1 euro



NOUVELLE ANNEE

Chers Paroissiens de Saint-Just,

Nous voici entrés dans une nouvelle année liturgique : il est providentiel que nous ayons pu reprendre la célébration publique des messes pour ce 1^{er} dimanche de l'Avent. Même en effectifs réduits, du fait des restrictions abusives imposées par le gouvernement (un abus constaté et dénoncé par le Conseil d'Etat lui-même), ce fut un grand soulagement pour les fidèles et pour leurs pasteurs que de se retrouver pour offrir à Dieu le sacrifice de son Fils. Pensons à en rendre grâce au Seigneur : ces péripéties doivent être pour nous l'occasion renouvelée de nous souvenir que c'est un merveilleux don de Dieu que la messe, un don gratuit, totalement immérité de notre part, et auquel nous n'accordons pas assez de prix en temps normal : qu'il est paradoxal, au fond, de protester

(avec raison) contre le manque de messe dominicale, et dans le même temps de négliger tant d'occasions d'y participer en semaine !

Toujours est-il que nous voici engagés dans le chemin qui mène à Noël : nous nous préparons à commémorer la première venue du Fils de Dieu sur terre, non pas seulement pour marquer l'anniversaire d'un événement passé, mais bien pour nous disposer encore mieux à la réception et au développement de la grâce en nos âmes, en vue du jugement à venir.

Ne négligeons donc pas de choisir dès à présent, si ce n'est déjà fait, des résolutions concrètes et réalistes, pour disposer nos âmes à recevoir le Seigneur d'une manière qui soit la plus digne possible de lui. Il ne s'agit pas d'une pratique puérile, mais bien de ce témoignage de bonne volonté que le bon Dieu veut voir chez ses enfants. Puisse la période de « disette eucharistique », que nous venons une nouvelle fois de traverser, être une invitation pour le plus grand nombre parmi nous à choisir d'assister à la messe au moins une fois en semaine. N'oublions pas de faire porter également nos efforts sur l'accomplissement de nos différents devoirs d'état : c'est précisément dans la mesure où ils s'imposent à nous indépendamment de notre volonté propre qu'ils constituent un exercice éminent –et méritoire– de renoncement.

Gardons à l'esprit que notre marche vers Dieu trouvera toujours en travers d'elle toutes sortes d'obstacles déployés par l'adversaire de nos âmes : il enrage de nous voir jouir de l'amitié de Dieu et fait feu de tout bois pour nous en détourner... Je vous invite en particulier à être vigilants sur un danger : il est clair que les options faites par nos dirigeants, temporels mais aussi parfois hélas spirituels, ne peuvent qu'entraîner chez nous des réserves, des suspicions ou de la défiance... Prenons garde de ne pas rejeter l'autorité dans son fondement même au motif que ses détenteurs à tel moment et en tel lieu ne sont pas à la hauteur de leur charge. Il est d'ailleurs des domaines où la fonction dépasse nécessairement l'homme. La tentation de l'anarchisme n'est pas exclusivement « soixante-huitarde » et gauchiste, elle nous guette tous, mais elle constitue toujours un piège redoutable, dans la mesure où elle est directement opposée à l'ordre, un ordre sans lequel (est-il besoin de le rappeler ?) aucune croissance – pas davantage surnaturelle que naturelle– n'est possible...

Sursum corda! Elevons nos âmes vers le Seigneur! Puisse-t-il nous trouver sans cesse, et spécialement à Noël, en marche vers lui... Daigne sa sainte Mère, l'Immaculée, « Notre-Dame de chez nous », intercéder pour nous !

Recordare, Iesu pie, quod sum causa tuæ viæ : ne me perdas illa die. « Souvenez-vous, ô bon Jésus, que je suis la cause de votre venue ; ne me perdez pas en ce jour. »

Abbé Paul Giard, fssp,
Chapelain





CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

Dimanche 1^{er} novembre :

La communauté fête la Toussaint, unissant ses louanges à celles des amis de Dieu qui sont dans le Ciel, et leur demandant assistance et protection. C'est la dernière messe réunissant tout le monde avant un mois, le gouvernement ayant mis en place un second confinement.

Pour autant, la Collégiale restera ouverte pendant cette période-là, afin que les abbés puissent donner la grâce aux âmes par la Sainte Communion et le sacrement de la pénitence.

Dimanches 8, 15 et 22 novembre :

La Collégiale ouvre ses portes toute la matinée. De nombreux paroissiens s'y rendent pour adorer le Saint-Sacrement exposé et recevoir les sacrements.

L'Avent se prépare déjà dans les cœurs, puisque le Sauveur et le sacrement de sa Croix se font désirer pendant ce mois sans messe publique pour éviter les rassemblements.

La perspective de la nouvelle année liturgique et de la grande fête de l'Immaculée Conception sont néanmoins des motifs de joie.

Samedi 28 novembre :

Le Marché de Noël de l'École Sainte-Jeanne-d'Arc ne pouvant avoir lieu dans les conditions habituelles s'adapte aux circonstances. Il passe par un Marché virtuel, avec des produits confectionnés par des mamans de l'école notamment, avec des heures de travail bien réelles, elles !

Dimanche 29 novembre :

La célébration publique des messes est de nouveau autorisée : ce ne sont pas moins de douze messes qui sont célébrées entre la collégiale Saint-Just et la

chapelle de la maison Padre Pio, afin de limiter le nombre des personnes rassemblées. La vie liturgique reprend (presque) normalement, y compris les vêpres et le salut en fin d'après-midi. Deo gratias !

La « jauge » des 30 participants imposée par le gouvernement est déclarée illégale par le Conseil d'Etat : il faut croire que le bon sens n'a pas totalement disparu...

Abbé Hubert Lion, fssp.



NOTRE-DAME DU SACERDOCE : VIERGE PELERINE

Afin d'intensifier notre prière pour les vocations sacerdotales et religieuses qui font tant défaut à l'Eglise et aux âmes, nous lançons le premier dimanche de l'Avent, une campagne de prière au moyen d'une vierge pèlerine sous le vocable de Notre Dame du Sacerdoce.

Cette statue passera de maison en maison, de famille en famille, pour que toutes les personnes qui le souhaitent la reçoivent durant une semaine afin de prier pour les vocations.

Comment faire pour recevoir Notre Dame du Sacerdoce à la maison ?

Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'abbé Rabany.



Vous serez ensuite contacté par la personne qui aura la statue chez elle, afin qu'elle vous la transmette le dimanche suivant à l'issue de la grand'messe dominicale de 10h. Rendez-vous à la sacristie. Là vous recevrez la statue de Notre Dame du sacerdoce dans sa boîte ainsi que l'image éditée spécialement pour l'occasion avec la prière à Notre Dame du sacerdoce.

Comment bien accueillir Notre Dame du Sacerdoce à la maison ?

Tout d'abord, lui réserver une place d'honneur et la mettre en valeur.

Durant la prière du soir, nous vous invitons à réciter une dizaine de votre chapelet (ou plus) à l'intention des vocations et pour la sainteté des prêtres ; puis, finir par la prière à Notre Dame du Sacerdoce. Un document sera à votre disposition pour vous guider lors de la prière.

Quelques points pratiques :

- Prendre soin de la statue dans ses déplacements.
- Bien remettre les documents dans la boîte avec la statue lorsqu'elle est confiée à une autre famille.
- Prévenir assez tôt la personne ou la famille qui recevra la statue la semaine suivante (cf. listes des familles concernées au verso).
- Redéposer la statue le dimanche suivant à la sacristie de Saint-Just, à l'issue de la messe de 10h.

Contactez les abbés en cas de problème.



NATIVITE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

OFFICES EN LA COLLEGIALE SAINT-JUST

Lundi 21 décembre :

- ❖ 09H00 : grand ménage de la collégiale : venez nombreux !

Jeudi 24 décembre : Vigile de Noël

- ❖ 09H00 : Messe (confessions jusqu'à midi).
- ❖ 23h00 : veillée de Noël et confessions.
23h45 : généalogie du Christ et procession à la crèche.
- ❖ Minuit : Messe solennelle de la nuit.
- ❖ A l'issue : Messe de l'Aurore.

Vendredi 25 décembre : Nativité de Notre-Seigneur

- ❖ 08h30 : Messe de l'Aurore en rit lyonnais.
- ❖ 10h00 : Messe solennelle du Jour de Noël.
- ❖ 11h45 : Messe du jour de Noël.
- ❖ 17h30 : Vêpres de Noël et Salut du Très Saint Sacrement.

Attention : pas de Messe à 19h30 !

NEUVAIN DE PREPARATION A NOËL

du 17 au 25 décembre

Véritablement Seigneur comme le proclament les Anges, véritablement roi et prêtre comme le déclarent les présents offerts par les Rois Mages, telle est la dignité, Vierge Marie, du petit enfant que vous enveloppez de langes en la nuit de Noël.

Obtenez aux prêtres de faire honneur au Souverain Prêtre. Obtenez aux nations de la terre de se convertir à votre Fils. Obtenez à tous les fidèles de croire ardemment que l'enfant qui est né de vous et qui demeure avec nous par l'Eucharistie est, en toute vérité, le Christ Seigneur, Un de la Trinité.

Vierge de la crèche, modèle de foi et d'adoration, obtenez-moi de vivre d'autant plus dans le recueillement, l'adoration, la louange, que je désire davantage rendre gloire à Dieu et procurer le bien des âmes.

Laus Glorïae, donnez-nous le désir du Ciel.

Victima Caritatis, donnez-nous l'amour des âmes.

Virgo Fidelis, donnez-nous le goût de la Vérité.

Alma Redemptoris Mater, donnez-nous la vie d'oraison.

Sancta Dei Genitrix, donnez-nous d'enfanter Jésus dans les cœurs.

O Notre-Dame, vous allez nous donner l'Emmanuel : « *Dieu avec nous* ». Que, par votre intercession, Il ne quitte jamais nos cœurs, pour que nous puissions dire avec la bienheureuse Elisabeth de la Trinité : « *J'ai trouvé mon Ciel sur la terre, puisque le Ciel c'est Dieu et Dieu est en mon âme* ».

Saint Joseph, miroir de patience et gardien de la Sainte Famille, modèle de pureté et de vie intérieure, patron des travailleurs et des agonisants, accompagnez-nous de la Crèche à la Croix et comblez nos familles de paix et de joie.

Ainsi soit-il !



ORDO LITURGIQUE

DECEMBRE 2020

Lundi 30 novembre : Saint André, apôtre, 2^{ème} classe, Rouge

Mardi 1^{er} décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mercredi 2 décembre : Sainte Bibiane, vierge et martyre, 3^{ème} classe, Rouge

Jeudi 3 décembre : Saint François-Xavier, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 4 décembre : Saint Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur,
3^{ème} classe, Blanc

Samedi 5 décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 6 décembre

2^{ème} dimanche de l'Avent, 1^{ère} classe, Violet

Lundi 7 décembre : Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe,
Blanc

Mardi 8 décembre : Immaculée Conception, 1^{ère} classe, Blanc

Mercredi 9 décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Jeudi 10 décembre : Saint Melchiade, pape et martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Vendredi 11 décembre : Saint Damase I^{er}, pape et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 12 décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 13 décembre

3^{ème} dimanche de l'Avent, 1^{ère} classe, Rose

Lundi 14 décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mardi 15 décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mercredi 16 décembre : Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent, 2^{ème} classe, Violet

Jeudi 17 décembre : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Vendredi 18 décembre : Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent, 2^{ème} classe, Violet

Samedi 19 décembre : Samedi des Quatre-Temps de l'Avent, 2^{ème} classe, Violet

Dimanche 20 décembre

4^{ème} dimanche de l'Avent, 1^{ère} classe, Violet

Lundi 21 décembre : Saint Thomas, apôtre, 2^{ème} classe, Rouge

Mardi 22 décembre : de la férie, 2^{ème} classe, Violet

Mercredi 23 décembre : de la férie, 2^{ème} classe, Violet

Jeudi 24 décembre : Vigile de la Nativité, 1^{ère} classe, Violet

Vendredi 25 décembre

Nativité de Notre Seigneur-Jésus Christ, 1^{ère} classe, Blanc

Samedi 26 décembre : Saint Etienne, protomartyr, 2^{ème} classe, Rouge

Dimanche 27 décembre

Dimanche dans l'octave de la Nativité, 2^{ème} classe, Blanc

Lundi 28 décembre : les Saints Innocents, martyrs, 2^{ème} classe, Rouge

Mardi 29 décembre : dans l'octave de Noël, 2^{ème} classe, Blanc

Mercredi 30 décembre : dans l'octave de Noël, 2^{ème} classe, Blanc

Jeudi 31 décembre : dans l'octave de Noël, 2^{ème} classe, Blanc

Vendredi 1 janvier : Octave de la Nativité, 1^{ère} classe, Blanc

Samedi 2 janvier : Saint Odilon, abbé, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 3 janvier

Fête du Saint Nom de Jésus, 2^{ème} classe, Blanc

LE CARAVAGE

LA VOCATION ET LE MARTYR DE SAINT MATTHIEU



La vocation de saint Matthieu

Il faut commencer cette évocation de la peinture du Caravage en notant que le succès incroyable de son art est quelque chose d'assez récent. Michelangelo Merisi, connu sous le nom de son village natal en Lombardie, près de Bergame, n'a pas eu une carrière officielle importante. Certes lors de son activité de peintre à Rome à la fin du XVIe et au tout début du XVIIe siècle, quelques hommes influents, cardinaux en vue et riches commanditaires ont apprécié son talent. Mais après ses déboires judiciaires, ses nombreuses incarcérations, son exil puis sa mort rapide, à quarante ans, il a traversé trois siècles dans un oubli complet, voire même parfois un mépris qui contraste avec l'unanimité actuelle. Nicolas Poussin, certainement l'un des plus grands peintres français de tous les temps, affirmait même que cet homme était né pour détruire la peinture.

Des générations de visiteurs se sont rendus à l'église Saint-Louis-des-Français à Rome, pour admirer les fresques du Dominiquin illustrant la vie de Sainte-Cécile, sans même jeter un œil à la chapelle Contarelli, qui contient les trois grands tableaux de jeunesse du Caravage racontant la vocation et la vie de saint Matthieu, sur lesquels nous allons nous attarder ici.

Aujourd'hui, où le terme de classicisme est devenu à peu près incompréhensible à nos contemporains et où la distance immense avec le contexte qui a vu naître ces œuvres a fait disparaître le caractère subversif de cette peinture, nous avons directement accès à la qualité de ces œuvres.

Et il faut dire que cette qualité est très grande. Le Caravage est certainement un peintre singulier, mais il ne fait pas de doute qu'il est un immense peintre.

Les éléments que l'on peut affirmer à propos de sa peinture sont les suivants :

- Elle représente d'abord une réaction contre le maniérisme, c'est-à-dire contre cette forme d'art extrêmement raffiné et élégant, mais aussi artificiel et sophistiqué, qui est né après ces maîtres qu'on jugeait alors insurpassables : Michel-Ange et Raphaël.
- Ensuite il faut souligner que son art introduit un rapport nouveau à la réalité et à la nature. Sans parler de réalisme, qui est un terme parfaitement anachronique, on peut dire que sa peinture rompt avec l'idéalisation des modèles que l'on trouve dans l'art du temps. L'art du Caravage est par exemple opposé à la peinture de Bologne, qui à cette époque occupe le premier plan, dominée par les Carrache et Guido Reni.
- Enfin, et c'est un élément essentiel, il faut noter que l'art du Caravage introduit un sens nouveau et spectaculaire de la lumière. L'historien de l'art Roberto Longhi écrivait en 1920 "*sans lui il n'y aurait pas eu Ribera, Vermeer, La Tour, Rembrandt. Et Delacroix, Courbet, Manet eussent peint autrement.*"

Arrêtons-nous sur un ensemble de peintures extrêmement important pour l'évolution de l'histoire de l'art au tout début du XVIIe siècle. Il est à noter que le premier opéra de l'histoire, *l'Orfeo* de Monteverdi, fut créé en 1600. À cette époque le Caravage est protégé par le puissant cardinal del Monte, et alors que les rigueurs de la Contre-Réforme s'apaisent dans le domaine du contrôle des arts visuels, une commande importante est confiée au Caravage.

C'est pour lui sa plus grande commande, réalisée grâce au cardinal Matthieu Cointrel, français travaillant à Rome et qui souhaitait faire aménager dans l'église Saint-Louis-des-Français une chapelle dédiée à son saint patron, pour laquelle un contrat fut rédigé en 1599. Il est mort avant la fin des projets des grandes toiles. La première qui est livrée est celle du martyr au début de l'année 1600.

Le martyre de saint Matthieu se déroula selon la tradition en Éthiopie, alors que le saint célébrait la messe. C'est ce qui nous est montré.

Saint Matthieu s'apprête à être frappé par l'épée du bourreau, il gît au sol, s'apprêtant à recevoir le coup fatal et la palme du martyr que lui tend un ange. Il est vêtu de l'aube et des ornements sacerdotaux.

La lumière joue ici un rôle primordial, éclairant avec insistance la scène du martyr qui se déroule dans une grande pénombre. Un jeune garçon, peut-être le servant de messe, s'enfuit avec un visage effrayé. Ici comme dans la plupart des œuvres du Caravage qui suivront, le clair-obscur souligne l'importance de l'élément central du tableau, comme un procédé rhétorique permet d'insister sur un point particulier dans un discours.

Ce même rôle premier de la lumière est encore plus visible dans la vocation de saint Matthieu. La lumière qui vient du côté droit est clairement cette lumière divine qui part du dehors du tableau pour toucher le cœur de saint Matthieu.

Pour nous c'est une image touchante de la vocation, c'est-à-dire de l'appel de Dieu. Ce thème de la vocation est ici situé dans un cadre contemporain du peintre, ce qui n'a pas manqué de créer la polémique. La pièce où se déroule la scène est en effet proche d'une taverne ou d'un lieu de jeu. En réalité et conformément au récit évangélique, la scène se déroule dans un bureau des impôts ou un agent fait les comptes. La lumière correspond exactement à l'appel du Christ narré dans l'Évangile, mais ici la lumière n'est pas le seul acteur. Les gestes expriment ce qui nous est dit dans le texte. Le geste du Christ en désignant Matthieu est clairement une référence à la création du

monde de Michel-Ange à la chapelle Sixtine. Le geste de saint Matthieu qui se désigne lui-même répond à la main du Christ qui commande.



Le Martyre de saint Matthieu

Le Caravage est un très grand peintre. Pour nous autres chrétiens il a donné de grandes images religieuses. Il n'est pas, comme certains grands artistes de son époque, un modèle de vie chrétienne, mais il a donné, par exemple avec ces deux tableaux, la vocation et le martyre de saint Matthieu, de grandes œuvres chrétiennes.

C'est cela qui nous importe aujourd'hui : la providence s'est servie du talent immense du Caravage pour que nous puissions nourrir notre méditation de ces images saisissantes du martyre et de la vocation.

Abbé Jean-Cyrille Sow, fssp

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

-L'ÉGLISE SOUS L'EMPIRE PAÏEN -

La dispersion des apôtres et l'Eglise à la fin des temps apostoliques.

On admet communément que les apôtres se sont séparés pour évangéliser le monde vers l'an 42, lorsqu'Hérode Agrippa se mit à persécuter les chrétiens de Palestine.

1- Mission de Saint Pierre

Pour plaire aux juifs, Hérode Agrippa fit mourir par l'épée saint Jacques le Majeur, vers l'an 42, et arrêter saint Pierre. Il voulait faire exécuter le prince des apôtres devant tout le peuple après la Pâque.

Mais la nuit précédant le jour de son exécution, saint Pierre fut délivré par un ange. Il quitta Jérusalem et alla probablement porter la bonne nouvelle à Rome, où il serait resté jusqu'à l'expulsion des juifs par l'empereur Claude en 51.

Il est certain que saint Pierre a établi son siège à Rome, probablement dès l'an 42, bien qu'il n'y ait pas séjourné continuellement depuis cette date. Il est donc le premier évêque de l'Eglise romaine. Et de ce fait, tous ses successeurs sur le siège de Rome, seront chefs de l'Eglise.

Son secrétaire, saint Marc, a résumé ses prédications dans le second de nos évangiles.

Toutes les traditions s'accordent à signaler un séjour assez prolongé de saint Pierre à Antioche. C'est là qu'il eut une contestation avec saint Paul à propos des pratiques juives.

Après son passage à Antioche, il partit évangéliser plusieurs contrées de l'Asie Mineure. Puis, il repartit pour Rome.

Durant la persécution de Néron, il fut crucifié la tête en bas, probablement le 29 juin 67, peut être le jour-même où saint Paul subit le martyre.

2- Mission et martyre de saint Paul

La conversion du centurion Corneille avait engagé les apôtres, dispersés sur les côtes de Syrie, à prêcher également aux païens. Dans la grande cité d'Antioche se forma bientôt une église prospère. C'est dans cette même ville, que les disciples du Christ furent appelés pour la première fois du nom de « chrétiens », en 42.

Saint Paul et saint Barnabé furent envoyés à Antioche. Il est à noter que, sur l'ordre formel du Saint-Esprit, tous deux furent élevés au rang d'apôtres et partirent pour évangéliser les nations (Chypre, l'Asie Mineure).



Au retour de leur première mission, ils eurent à se défendre contre les judéo-chrétiens qui leur reprochaient d'affranchir les païens convertis des obligations de la loi juive.

Le premier concile de l'Eglise fut donc organisé à Jérusalem en 51. Saint Pierre présidait, secondé de saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem. Ils couvrirent de leur autorité les actes de saint Paul et de saint Barnabé, et tous ratifièrent cette approbation.

La loi juive fut définitivement abandonnée par les chrétiens après la destruction du Temple en 70. Ce drame fut le signe providentiel qui permit la séparation définitive des deux religions.

Après de nombreux voyages, saint Paul retourna à Jérusalem où il fut reconnu par les juifs. La foule se jeta sur lui pour le tuer mais le tribun romain l'arracha et le retint prisonnier.

Se sachant en grand danger à Jérusalem, saint Paul demanda à être amené à Césarée Maritime où le gouverneur romain, Félix, le garda deux ans.

Festus (successeur de Félix) lui proposa d'aller à Jérusalem pour se justifier. Mais saint Paul, qui se défiait des juifs, en appela à l'empereur. On l'embarqua alors pour Rome.

Après une traversée périlleuse, saint Paul arriva à Rome où il vécut durant deux ans sous la garde d'un soldat romain. Cette demi-captivité ne l'empêcha pas de prêcher l'Évangile avec succès, jusque dans le palais de Néron, en attendant son tour d'être jugé.

Acquitté et remis en liberté, il repartit évangéliser et revint à Rome sous la persécution de Néron. Il est alors arrêté et condamné à être décapité (car citoyen romain). Il souffrit le martyre, croit-on, le même jour que saint Pierre, le 29 juin 67.

Cet apôtre infatigable nous a laissé de nombreux écrits contenus dans le Nouveau Testament. On y trouve un esprit puissant, une âme ardente, un cœur débordant de charité pour Jésus et pour tous les membres de l'Église.

3- Saint Jean l'Évangéliste

Saint Jean, le « disciple que Jésus aimait », frère de Jacques le Majeur demeura à Jérusalem auprès de Notre Dame qui aurait quitté notre terre vers 48 selon l'opinion la plus commune.

Il se rendit ensuite à Ephèse. Durant la persécution de Domitien, il fut arrêté et conduit à Rome. On le plongea dans une chaudière d'huile bouillante. Préservé par un miracle, il fut exilé sur l'île de Patmos où il écrivit son mystérieux livre : *l'Apocalypse*.

Rendu à la liberté après la mort de l'empereur (en 96), il revint à Ephèse où il rédigea le quatrième évangile.

Il mourut, à peu près centenaire, vers l'an 100.



L'Eglise à la fin des temps apostoliques.

1- Expansion territoriale

La diffusion très rapide de l'Évangile par douze apôtres ne disposant d'aucune puissance humaine, est un miracle de l'ordre moral.

A la fin du 1^{er} siècle, des Eglises constituées (c'est-à-dire ayant des prêtres et un évêque à leur tête) existent en Palestine, en Phénicie (Liban actuel), en Syrie, en Italie, en Crète, en Egypte, sans compter les Eglises en formation en Gaule, en Espagne, à Carthage, en Ethiopie, en Perse, ...

2- Organisation disciplinaire

Au début, saint Pierre dirige l'Eglise depuis Jérusalem, à l'aide des autres apôtres, soutenus matériellement par des diacres.

Dans les nouvelles chrétientés, les apôtres installent des évêques mais ces territoires ne sont pas encore des diocèses bien délimités.

3- Doctrine

A l'origine, les chrétiens ne possèdent que la *Bible des juifs* ou *Ancien Testament*.

Les apôtres enseignent la vie de Jésus par leur témoignage. A cet évangile oral s'ajoutent bientôt (entre 60 et 70) trois évangiles écrits : ceux de saint Mathieu, saint Marc et saint Luc.

Aux environs de 63, saint Luc écrit aussi les *Actes des apôtres*.

Dans le même temps, les apôtres adressent aux fidèles de leurs Eglises, des Epîtres ou lettres doctrinales et administratives qui renferment de précieux enseignements pour les chrétiens de tous les siècles. On en conserve quatorze de saint Paul, trois de saint Jean, deux de saint Pierre, une de saint Jacques le Mineur et une de saint Jude.

Vers la fin du 1^{er} siècle, saint Jean écrit l'Apocalypse et le 4^e évangile.

Tous ces écrits reçus avec beaucoup de respect, sont lus dans les assemblées publiques. Ainsi fut formé le Nouveau Testament, dont la liste définitive fut

fixée dès le 2^e siècle et donc les 27 livres étaient regardés comme inspirés au même titre que ceux de l'Ancien Testament.

A côté, existait un formulaire précis contenant les principaux articles de la foi. C'est ce que nous appelons *le Symbole des apôtres*.

Après avoir vu très rapidement la dispersion des apôtres et leur mort, il nous faut maintenant entrer dans cette deuxième période, période terrible puisqu'elle est celle des persécutions que va traverser l'Eglise durant presque trois siècles.

Causes et caractères des persécutions.

1- Cause des persécutions

L'empire romain s'était montré très tolérant par rapport aux religions des nations vaincues.

Bien que très exclusif et ennemi des religions païennes, le judaïsme restait très toléré parce qu'il n'était pas très conquérant. Confondu d'abord avec lui par les autorités civiles, le christianisme jouit de la même tolérance. Il était persécuté « seulement » par les juifs.

Mais très vite, les autorités remarquèrent que les chrétiens cherchaient à convertir le peuple et à détruire l'idolâtrie. C'est alors que les persécutions commencèrent.

Le christianisme fut donc interdit pour cinq raisons essentielles :

- i. il s'opposait au culte de Rome et des empereurs qui se faisaient adorer comme des dieux (crime de lèse-majesté),
- ii. il refusait de participer au culte romain, signe d'athéisme et de sacrilège,
- iii. on attribuait à la magie les miracles accomplis par les chrétiens.

Il faut ajouter deux autres causes moins avouables :

- iv. la vertu des chrétiens constituait un reproche contre la vie morale des païens, ce qui entraîna de la jalousie et de la haine,
- v. la persécution devint un moyen de se procurer des richesses.

Enfin, une effroyable campagne de calomnie contre les chrétiens commença. On leur attribuait les rites les plus odieux, tel que l'adoration d'une tête d'âne, l'anthropophagie. De plus, on les rendait responsables de toutes les calamités publiques. L'opinion populaire se déchaîna contre eux souvent avec fureur, et agit sur les autorités.

A ces causes explicites et cachées, s'ajouta, dès le début, deux causes plus juridiques : le christianisme est une secte malfaisante ; les chrétiens sont les ennemis du genre humain.

2- Caractères généraux des persécutions

Il y eut dix persécutions générales séparées par des périodes de tranquillité relative. Ces épreuves sanglantes durèrent deux siècles et demi (de 64 à 311) et firent périr des millions de chrétiens.

Quelques fois, les condamnés étaient conduits en foule au supplice mais le plus souvent, on s'attaquait aux chefs, papes, évêques, et prêtres pour désorganiser l'Eglise.

On leur infligeait les tourments les plus affreux pour terroriser le peuple chrétien.

Malgré ces épouvantables tourments, les martyrs persévéraient, inébranlables dans leur foi. Dieu répandait sur leur visage et dans leur cœur une telle sérénité que les fidèles en étaient encouragés, les païens étonnés et parfois convertis. Ainsi se vérifiait le mot de Tertullien : « *Le sang des martyrs est semence de chrétienté.* »

3- Persécutions au I^{er} siècle

La première persécution se déroula sous Néron (64-68). Ce prince cruel avait fait mettre le feu à Rome pour le plaisir de la voir brûler et pour la rebâtir ensuite à son goût. Il en rejeta le crime sur les chrétiens et leur fit subir les plus cruelles tortures. « *Les souffrances de ces victimes étaient telles, dit Tacite, historien païen, que tout en les jugeant coupables et dignes du dernier supplice, le peuple était ému de compassion.* »

Après Néron, les chrétiens jouirent de plus de 25 années de paix.

La deuxième persécution commença à la fin du règne de Domitien (95-96). Il fit condamner les chrétiens pour athéisme.

Les plus illustres martyrs de cette persécution sont saint Jean l'Évangéliste et un cousin de l'empereur, Flavius Clemens (dont la femme Domitilla a construit des catacombes pour recevoir les corps de ses frères chrétiens).

L'empereur Nerva arrêta la persécution en 96.

4- Persécutions au II^e siècle.

Trajan, Adrien, Antonin et Marc Aurèle furent de très bons empereurs au sens politique. Mais ils ne comprirent pas le christianisme et voulurent le faire disparaître comme ennemi de l'ordre légal. Ils ne publièrent aucun nouvel édit de persécution mais ils remirent en vigueur les décrets sanguinaires de leurs prédécesseurs.

Voici un exemple de règle de l'époque donnée par Trajan en 112 :

« Il ne faut pas les rechercher ; si on les dénonce et qu'ils soient convaincus, il faut les punir, de telle sorte cependant que, si quelqu'un nie être chrétien et le prouve par des actes, il obtienne son pardon à cause de son repentir quels que soient les soupçons qui pèsent sur lui dans le passé.

Mais en aucun cas il ne faut tenir compte des dénonciations anonymes, car ce serait d'un mauvais exemple, et cela ne convient plus à notre siècle. »

Dans la réalité, la foule arrachait aux magistrats la condamnation de ceux qu'elle détestait.

La troisième persécution se déroula sous Trajan, Adrien et Antonin. Par sa lettre à Pline en 112, Trajan va calmer un peu la persécution.

Les plus illustres martyrs de son règne sont le pape saint Clément, saint Siméon, évêque de Jérusalem qui mourut sur une croix ; saint Ignace, évêque d'Antioche.



Plus tard, Antonin le Pieux va interdire tout soulèvement populaire contre les chrétiens mais on ne lui obéira pas partout.

La quatrième persécution, sous Marc- Aurèle, dura de 161 à 180.

Dès les premières années de son règne, la peste et la famine vont dévaster l'empire. Excité par les philosophes païens, le peuple va s'en prendre aux chrétiens comme cause de tous ces maux.

Les plus illustres martyrs de cette époque furent sainte Félicité et ses sept fils ; saint Justin, apologiste ; sainte Cécile et son mari Valérien.

A Lyon, furent martyrisés saint Pothin, 1^{er} évêque de cette ville et disciple de saint Polycarpe ; la jeune esclave, sainte Blandine.

A Autun, l'histoire a retenu le jeune saint Symphorien que son admirable mère exhortait au martyre : « *Ne craignez pas une mort qui conduit sûrement à la vie.* »

5- Persécutions au III^e siècle et au début du IV^e siècle.

La cinquième persécution se déroula sous Septime-Sévère (202-211).

Cet empereur, guéri par un esclave chrétien, va se montrer d'abord favorable aux disciples du Christ. Mais poussé par la foule, il résolut d'arrêter le développement du christianisme.

En 202, on publia un édit ordonnant aux magistrats de punir de mort les nouveaux convertis ainsi que leurs catéchistes. Périrent sous le glaive saintes Félicité et Perpétue ; saint Irénée, successeur de saint Pothin sur le siège de Lyon. Il fut martyrisé en 203 avec 18 000 fidèles.

C'est alors que Tertullien écrivit son *Apologétique* pour défendre les chrétiens. A la mort de Septime-Sévère, l'Eglise jouit d'une paix relative sous Alexandre-Sévère (222-235) qui réservait une place à Jésus-Christ dans son oratoire à côté de ses dieux.

La sixième persécution, sous Maximin le Thrace ne dura que trois ans (235-238) mais fut atroce.

Ancien pâtre, géant à demi-barbare, Maximin persécuta les chrétiens parce que son prédécesseur, qu'il avait assassiné, les avait protégés.

Craignant de dépeupler l'Empire, il s'en prit surtout aux chefs ; parmi les illustres victimes de cette persécution, nous pouvons nommer saint Hippolyte et peut être aussi sainte Barbe.

La septième persécution se déroula sous Dèce (249-251).

Pour redonner à l'empire son antique vigueur, l'empereur voulut rétablir le culte des dieux nationaux abandonnés surtout par les chrétiens. Il mit donc tout en place pour arrêter la propagation de la religion, en défendant la pratique religieuse et en obligeant à sacrifier aux dieux.

Il ordonna, non de les tuer mais de les torturer pour les faire apostasier. Beaucoup vont abjurer ; d'autres s'enfuirent dans les déserts où ils y commencèrent une vie de prière et de mortification (à l'exemple de saint Paul ermite).

Malgré les tourments, beaucoup vont cueillir la palme du martyre comme sainte Agathe en Sicile ; saint Christophe ; saint Denis à Paris.

La huitième persécution se déroula sous Valérien (253-260).

Par un édit, il déclara illicites les associations chrétiennes, confisqua les biens et bannit les évêques ainsi que les prêtres.

Retenons comme martyrs de cette période, les papes saint Etienne et saint Sixte II ; saint Laurent ; saint Tarcisius ; saint Cyprien de Carthage ; et le jeune enfant saint Cyrille.

A la mort de l'empereur, son fils, Gallien, accorda au clergé la liberté et rendit les biens à l'Eglise.

Longtemps favorable aux chrétiens, Aurélien fut l'auteur de la neuvième persécution (270-275).



Vers la fin de sa vie, il changea de conduite et proclama un culte au soleil. Les chrétiens se montrèrent irréductibles. Il publia alors contre eux un édit de persécution, qui eut peu d'effet car il mourut peu après.

La dixième persécution (303-311) se déroula sous l'empereur Dioclétien. Grand homme d'état, il était persuadé qu'il ne pourrait pas gouverner son empire tout seul, menacé par les barbares.

Il s'associa à Maximien Hercule et le chargea de gouverner l'Occident.

Huit ans plus tard, il nomma deux césars pour aider les deux augustes :

- Galère fut associé à Dioclétien
- Constance Chlore à Maximien

Dioclétien, excité par Galère, va expulser les officiers et soldats chrétiens de l'armée romaine. Ce fut le martyre de saint Sébastien ; saint Maurice ; saint Victor.

En 303-304, Dioclétien publia plusieurs édits, ce qui entraîna la persécution la plus violente de toutes, durant 10 ans. C'est ce que nous appelons l'ère des martyrs.

La Gaule et la Grande Bretagne, gouvernées par Constance Chlore, furent à peu près épargnées.

L'histoire a retenu de cette persécution les noms de sainte Agnès à Rome ; sainte Lucie à Syracuse ; sainte Catherine à Alexandrie, saint Janvier à Bénévent.

C'est à cette époque qu'à Rome, le sang des martyrs inonda le Colisée.

Après presque trois siècles de persécutions, voici que des temps meilleurs s'annoncent pour l'Eglise.

En 305, Dioclétien et Maximien abdiquèrent. Leurs successeurs prolongèrent la persécution jusqu'en 311. A cette date, Galère, mourant, promulgua un édit de tolérance. Constantin (fils de Constance Chlore) l'appliqua en Gaule.

Maxence, de son côté, continua la persécution en Italie.

Menacé par Maxence, Constantin se porta à sa rencontre à la tête de son armée (312). Pendant sa marche, une vision lui montra la croix comme signe de la victoire. Aussi, bien que païen, il plaça le monogramme du Christ sur son étendard.

La bataille décisive se livra près du pont Milvius, au nord de Rome. Maxence, vaincu se noya dans le Tibre en fuyant et Constantin entra dans Rome où il remercia Dieu de sa victoire.

En 313, Constantin, publia le fameux édit de Milan qui accordait à l'Eglise la liberté du culte, le droit de posséder et prescrivait de lui restituer ses biens confisqués.

Organisation de l'Eglise

1- Le pape et la primauté romaine

La primauté de saint Pierre et de ses successeurs a toujours été reconnue dans l'Eglise bien qu'elle ne se soit pas exercée à l'origine, et principalement dans les temps de persécutions, sous la forme qu'elle a revêtue.

Cette primauté est attestée dès le II^e et III^e siècle. Elle sera rappelée par saint Clément (88-97 ?), saint Victor, saint Ignace d'Antioche, saint Irénée qui déclare que « toutes les églises doivent s'accorder avec celle de Rome en raison de sa prééminente autorité. »

2- Division administrative de l'Eglise

Durant les trois premiers siècles, l'Eglise ressemblait à nos pays de missions. L'évêque, aidé des prêtres et des diacres, résidait dans la cité et évangélisait aussi les alentours.

De nouvelles églises étaient fondées mais les anciennes gardaient un prestige plus grand que le temps consacra. Elles devinrent des patriarcats ou archevêchés.

3- Recrutement et hiérarchie ecclésiastique

Au début, les évêques furent choisis par les apôtres. Au II^e et III^e siècle, ils étaient élus par le clergé avec l'approbation du peuple et la confirmation des évêques voisins qui donnaient la consécration.

Sous la juridiction des évêques, et désignés par eux avec le consentement des fidèles, il existait des prêtres chargés surtout des intérêts spirituels de l'Eglise, et des diacres préposés principalement aux intérêts temporels.

Dès le milieu du III^e siècle, les diacres étaient aidés par les sous-diacres, aidés eux-mêmes par les quatre ordres mineurs : portiers, lecteurs, exorcistes et acolytes.

Des veuves et des vierges se consacraient sous le nom de diaconesses au service de Dieu dans certains ministères concernant les femmes. Elles vivaient dans leur famille mais évitaient le monde.

L'exemple des vierges amena progressivement l'Eglise à conseiller et à imposer le célibat à ses ministres. Le clerc ne devait être marié qu'une fois, et l'évêque, avant son sacre, devait se séparer de sa femme avec le consentement de celle-ci. Dès le commencement du IV^e siècle, le célibat devint obligatoire en Occident pour les évêques, les prêtres et les diacres. En Orient, on conserva l'ancienne discipline.

Vie chrétienne

1- La prière

« *Priez sans cesse* » dit Notre Seigneur (Lc. 21, 36)

Fidèles à son exhortation, les premiers chrétiens priaient souvent : le matin, le soir et aux heures de tierce, sexte et none.

Les prières les plus en usage étaient le signe de croix sur le front, le Pater, le psautier, les cantiques comme le *Magnificat* ou le *Benedictus* et à certains jours, la prière par excellence, le saint sacrifice de la messe.

2- Dimanche et fêtes

Dès le début du II^e siècle, au sabbat juif les chrétiens substituèrent le dimanche, en l'honneur de la résurrection du Christ et de la descente du Saint Esprit le jour de la Pentecôte. Jusqu'au IV^e siècle, on célébra seulement ces deux grandes

fêtes, mais vers la fin du II^e siècle, chaque église particulière honora ses martyrs par des fêtes spéciales sur leur tombeau.

3- La messe

Au temps des apôtres, la messe, appelée *fraction du pain*, était précédée des agapes ou repas de charité, et se célébrait le soir.

Au début du II^e siècle, elle fut reportée au matin et on supprima les agapes à cause des inconvénients signalés par saint Paul dans son épître aux Corinthiens. (1Cor. 11)

La messe se divisait en deux parties.

La première comprenait des chants tirés des psaumes, des prières collectives, puis la lecture de quelques passages de la Bible, suivie d'une instruction de l'évêque.

La deuxième partie, le sacrifice eucharistique proprement dit, se composait de l'offrande (offertoire) du pain et du vin ; de l'action de grâce, remplacée aujourd'hui par la préface et du canon de la messe. C'est pendant cette prière que l'on consacrait le pain et le vin. Un *amen* solennel des assistants marquait ensuite l'union des fidèles au sacrifice du célébrant. La communion, en générale sous les deux espèces, terminait la cérémonie.

Les catéchumènes assistaient seulement à la 1^{re} partie (messe des catéchumènes, distincte de la messe des fidèles).

Hérésies des trois premiers siècles

1- Utilité des hérésies

Les hérésies fournissent à l'Eglise l'occasion de définir plus clairement certains points du dogme et affermissent la foi dans les âmes, car à mesure que la doctrine religieuse est attaquée, les fidèles l'étudient avec le plus de soin.

Voyons donc rapidement les premières hérésies qu'eut à combattre l'Eglise primitive.

2- Les judaïsants

Ce sont des juifs convertis qui n'admettaient pas l'abrogation de la loi mosaïque. Cette hérésie amena l'Eglise naissante à s'affirmer catholique, c'est-à-dire, universelle, ouverte à tous.

3- Les gnostiques

Du grec *gnosis*, la science. Ils prétendaient posséder une science extraordinaire de la nature et de Dieu.

Ils vont inventer des systèmes variés pour remplacer les vérités de la foi, au sujet la création, du péché originel, de l'incarnation... Cette hérésie atteignit son apogée au II^e et III^e siècle et disparut à la fin du IV^e siècle.

4- Les manichéens

Disciples du persan Mani ou Manès, ils distinguaient deux principes éternels, l'un bon, auteur du bien : Dieu ; l'autre mauvais, auteur du mal : Satan.

Ils vont se maintenir jusqu'au Moyen Âge. On en reparlera au sujet des albigeois.

5- Les montanistes

Vers le milieu du II^e siècle, un illuminé nommé Montan, fonda une secte de faux mystiques. Il se proclamait « *le Saint Esprit incarné* »...

Ils prêchaient une morale rigoriste qui séduisit Tertullien.

6- Erreur sur la Trinité

Le dogme de la trinité des Personnes et de l'unité de la Nature de Dieu provoqua de vives controverses.

Vers la fin du II^e siècle, des hérétiques (les adoptionnistes) regardaient Jésus comme fils adoptif de Dieu et niaient ainsi sa divinité.

Par réaction, d'autres vont supprimer toutes distinctions personnelles entre le Père et le Fils. Pour combattre ces derniers, on en vint à les distinguer au point de déclarer le Fils inférieur au Père. On tomba ainsi dans une nouvelle erreur : l'arianisme. Cette hérésie, nous le verrons, divisera l'Eglise durant de nombreuses années.

Abbé Côme Rabany, fssp



ACTES DE CATHOLICITE

Baptêmes

Ont été régénérés par les eaux du baptême :

- ❖ Mariam de Montjamont, le 22 août 2020 à Chalon-sur-Saône.
- ❖ Victor Courroye, le 7 novembre 2020 en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Amaury Canet, le 14 novembre en la collégiale Saint-Just.

Première Communion

A reçu pour la première fois Notre-Seigneur dans la Sainte Communion :

- ❖ Thomas Wolf, le 1^{er} novembre 2020 en la collégiale Saint-Just.

Fiançailles

Il y a eu promesse de mariage entre :

- ❖ Jehanne Brosseau et Ken Evans, le 14 novembre en la collégiale Saint-Just.

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Prochain cours le vendredi 18 décembre.**

- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochain cours le mercredi 16 décembre.**
- ❖ Pour les étudiants : cercle Saint-Alexandre : le 1^{er} mercredi de chaque mois, à 20h30. **Prochaines rencontres : mercredis 6 janvier et 3 février.**
- ❖ Pour adultes : le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30. Thème de l'année : histoire de l'Eglise. **Prochains cours : jeudis 7 janvier et 4 février.**

ANNONCES PAROISSIALES

Récollections de l'Avent

Les récollections sont maintenues, mais selon des modalités particulières en raison du contexte sanitaire : s'inscrire auprès de M. l'abbé Rabany.

- ❖ Pour dames : samedi 5 décembre de 9h à 16h. Prédicateur : abbé Côme Rabany, fssp
- ❖ Pour messieurs : samedi 12 décembre de 9h à 16h. Prédicateur : abbé Roch Perrel, fssp.

Horaires pour les vacances scolaires

Du lundi 21 décembre au samedi 2 janvier, pas de messe à la maison Padre Pio le matin ni le vendredi à 7h00 à Saint-Just.

En semaine ouverture de la collégiale du lundi au vendredi à 18h00, confessions de 18h00 à 18h30 et le samedi ouverture à 10h00, confessions de 10h15 à 10h45.

Jeudi 31 décembre : Adoration du Très Saint-Sacrement.

Pour le passage à la nouvelle année civile, à la maison Padre Pio, adoration du Saint-Sacrement de 23h00 à 0h00, conclue par le chant du Te Deum.

FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

MARDI 8 DECEMBRE 2020



- ❖ 08h30 : Messe basse à la chapelle de la maison Padre Pio.
- ❖ 17h00 : Ouverture de la collégiale (permanence de confessions et possibilité de se faire imposer la médaille miraculeuse).
- ❖ 17h30 : Chapelet à la collégiale.
- ❖ 18h00 : Chant des Vêpres, suivi d'une procession dans l'église et du renouvellement de la consécration des familles à la collégiale.
- ❖ 18h45 : Messe solennelle à la collégiale.
- ❖ 20h15 : chant des Complies à la collégiale.

RENDEZ-VOUS 2020-2021

SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS GOUVERNEMENTALES



- ❖ Récollections de l'Avent :
 - pour les dames : 5 décembre
 - pour les messieurs : 12 décembre
- ❖ Fête de l'Immaculée et procession : mardi 8 décembre
- ❖ Mercredi des cendres : mercredi 17 février
- ❖ Récollections de Carême :
 - pour les dames : samedi 27 février
 - pour les messieurs : samedi 6 mars
- ❖ Pèlerinage nocturne : du 26 au 27 mars
- ❖ Pâques : dimanche 4 avril
- ❖ Pèlerinage de Chartres : 22, 23 et 24 mai
- ❖ Professions de foi : dimanche 30 mai
- ❖ Premières communions et procession de la Fête-Dieu : 6 juin
- ❖ Kermesse et dîner paroissial : 19 juin

Rappel : Les mesures sanitaires demeurent impératives dans l'église :

- Distance d'un mètre entre chaque personne ou famille ;
- Port du masque :
- Lavage ou désinfection des mains ;
- Sens de circulation.

OFFRANDE DE L'AVEINT

Vous avez trouvé dans ce Communicantes, l'enveloppe d'offrande de l'Avent.

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.

Vous le savez : nous ne recevons aucune aide ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes et sur vos dons. Nous avons besoin de vous !

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. Merci !

Comme traditionnellement la messe de Minuit sera célébrée pour nos bienfaiteurs.

Vos abbés.

Prélèvement à la source et réduction fiscale :

Les dons à la Fraternité effectués en 2020 vous permettent d'obtenir une réduction de l'impôt à payer en 2021 : 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous êtes assujetti à l'IFI vous pouvez aussi nous aider (Contactez pour cela l'abbé Giard).



DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal, ¹, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1 Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340
Francheville
CL BESANCON BP07234
IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40
BIC : CRLYFRPP
Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Décembre 2020.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 66 71 08 36 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow – Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr



COLLEGALE SAINT-JUST

41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jours de préceptes

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : **Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 18h45 : Messe lue, *17h30 à 18h30 confessions*

Le vendredi

- 07h00 : Messe lue, *sauf vacances scolaires*
- 18h45 : Messe lue - chantée les 1^{ers} vendredis -, *17h30 à 18h30 confessions*

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, *9h30-10h45 confessions*

MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, *sauf vacances scolaires*